

BOURSE DE MONTRÉAL



Faits saillants des dérivés du T3 2023



Un trimestre solide marqué par la croissance du volume sur différentes catégories de produits

VQM TOTAL de 675 k CONTRATS

au T3 de 2023, hausse de

12 %

par rapport à 2022

Intérêt en cours total record de près de 16 M de contrats, en hausse de

16 %

par rapport à 2022

Volume record pour les contrats à terme sur taux CORRA; sommet historique pour le volume trimestriel et intérêt en cours de 567 k contrats à la fin du trimestre

Activité stable sur les échanges physiques pour contrats visant les contrats à terme sur obligations au T3

Croissance solide pour le segment des contrats à terme sur obligations à court terme :

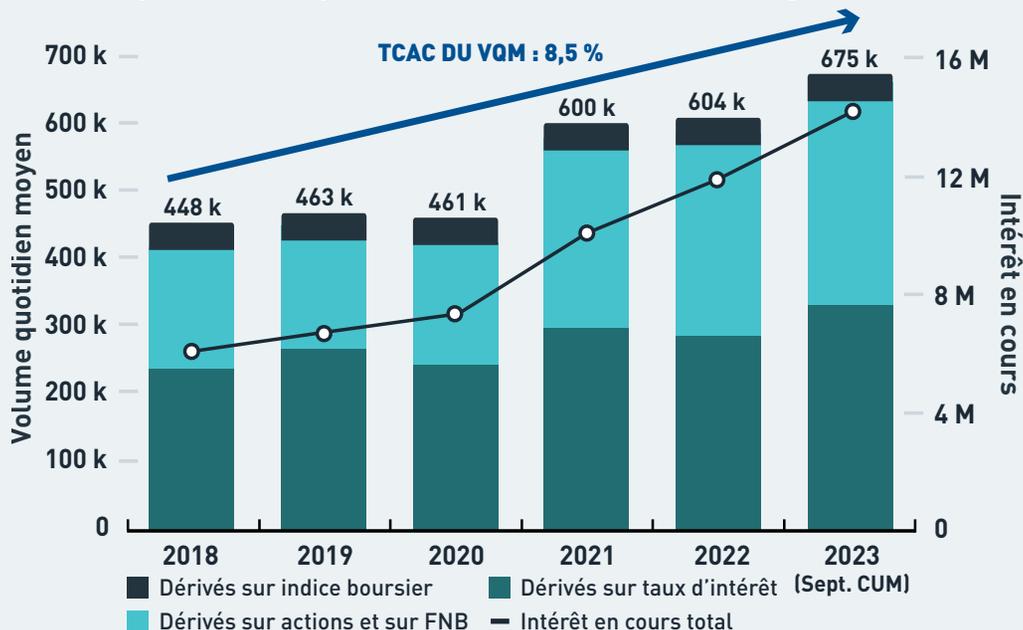
Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 2 ans (CGZ^{MC}) : VQM de **45 k** contrats

Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 5 ans (CGF^{MC}) : VQM de **47 k** contrats

Contrats à terme sur l'indice S&P/TSX 60* (SXF^{MC}) : VQM de **32 k** contrats

Options sur actions : VQM de **183 k** contrats, en hausse de 25 % par rapport au T3 de 2022

Volume quotidien moyen et intérêt en cours (tous les produits)



| Segment | Produit | VQM en 2023 à ce jour | Var. en GA (%) |
|----------------------------------|------------------------------|-----------------------|----------------|
| Dérivés sur taux d'intérêt (DTI) | BAX ^{MC} (3 mois) | 92 k | +33 % |
| | CRA ^{MC} (3 mois) | 24 k | +2018 % |
| | CGZ (2 ans) | 41 k | +88 % |
| | CGF (5 ans) | 47 k | +16 % |
| | CGB ^{MC} (10 ans) | 136 k | -8 % |
| | Tous les DTI | 332 k | +19 % |
| Dérivés sur actions (DA) | Contrats à terme sur indices | 34 k | -0.3 % |
| | Contrats à terme sur actions | 67 k | -10 % |
| | Options sur FNB | 72 k | +20 % |
| | Options sur actions | 169 k | +10 % |
| | Tous les DA | 342 k | +6 % |

Observations sur le marché

- **Taux d'intérêt :** Après avoir haussé son taux directeur à deux reprises cet été, la Banque du Canada l'a maintenu tel quel en septembre, sans toutefois fermer la porte à de nouvelles hausses. Les marchés des swaps sur indice de taux à un jour semblent d'avis que les taux ont atteint un plafond. Au même moment, le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans atteint un nouveau sommet. Du côté de la Bourse, en cette deuxième phase de transition sectorielle, le volume de contrats à terme CRA a atteint un nouveau sommet, dépassant presque l'intérêt en cours du BAX. Enfin, la volatilité sur le segment à court terme de la courbe continue de stimuler l'activité sur contrats à terme sur obligations.
- **Actions :** Du côté des options sur FNB, l'intérêt en cours a atteint de nouveaux sommets chaque mois, alors que les volumes ont reculé. La croissance est attribuable aux stratégies à long terme, principalement sur XIU et ZEB. Quant aux options sur actions, elles affichent un VQM solide dont le taux de croissance dépasse les 10 %. Compte tenu du recul continu sur le segment des investisseurs individuels, la croissance découle d'ordres institutionnels, principalement des stratégies sur delta de 1 par opposition aux contrats à terme sur actions individuelles. La raison : il est possible de reproduire le profil de risque d'un contrat à terme sur action individuelle en jumelant une option d'achat achetée et une option de vente vendue dans une même levée (ou une option d'achat vendue et une option de vente achetée, dans le cas d'une position baissière).

Le volume et l'intérêt en cours sont exprimés en nombre de contrats.

Faits saillants des produits

Nouveaux jalons dans la transition du taux CDOR au taux CORRA

- Nouveaux volumes quotidiens (98 k), mensuels et trimestriels records pour les contrats à terme de trois mois sur le taux CORRA
- Intérêt en cours des CRA à la fin du trimestre : 567 k contrats
- Lancement du taux CORRA à terme et du programme de mise en valeur des contrats à terme de 1 mois sur le taux CORRA en septembre
- Contrats à terme de 3 mois sur le taux CORRA négociés par plus de 30 participants à la Bourse
- Activité continue du côté des stratégies d'écart BAX-CRA et activité en progression pour les 12 échéances trimestrielles

Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada : volume alimenté par la négociation des contrats de 2 ans (CGZ) et de 5 ans (CGF)

CGZ et CGF :

- VQM global de 92 k contrats au T3, en hausse de 43 % par rapport au T3 de 2022
- Intérêt en cours total de 237 k contrats, en hausse de 62 % par rapport au T3 de 2022

VQM du CGB à la fin du trimestre : 128 k contrats

Marché de base actif :

- Volume des échanges physiques pour contrats du CGZ au T3 : VQM de 5 k contrats (10 % du volume du CGZ)
- Volume des échanges physiques pour contrats du CGF au T3 : VQM de 6 k contrats (12 % du volume du CGF)

Négociation active de l'écart sur la courbe au T3 : écart sur la courbe 5 ans/10 ans : VQM de 10 k contrats; écart sur la courbe 2 ans/5 ans : VQM de 4 k contrats

- Augmentation de l'activité sur les stratégies 2 ans/10 ans, 2 ans/5 ans/10 ans et 10 ans/30 ans

Plusieurs records pour les options sur actions canadiennes et sur FNB

- Record de volume trimestriel d'options sur actions atteint pour le T3 de 2023 avec 11,3 millions de contrats
- Record de volume mensuel d'options sur actions atteint en août avec 4,2 millions de contrats
- Record de l'intérêt en cours des options sur FNB atteint le 13 septembre avec 6,8 millions de contrats

La baisse des contrats à terme sur actions s'est stabilisée, avec un VQM trimestriel de 57 k contrats (en baisse de 3 % par rapport au T3 de 2022).

Contenu institutionnel

[Le BAX fait ses adieux après un parcours fructueux](#)

[Le pessimisme économique s'est emparé du marché de l'inflation au Canada](#)

[Comment se servir des contrats à terme de TMX pour négocier selon différents scénarios macroéconomiques ou scénarios de crise](#)

[La liquidité des actions intercotées dans le marché canadien des options](#)

[« Opération sans risque » : astucieuse découverte par des négociateurs d'opérations sur la base au moyen du CGB](#)

[Stratégies potentielles : positions acheteur sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada](#)

[Explorer le potentiel des contrats à terme sur obligations canadiennes à long terme dans un contexte économique changeant](#)

[Miser sur le long terme grâce aux contrats à terme sur indice canadiens](#)

[2023 : un pronostic sur les contrats à terme](#)

[Le marché des contrats à terme sur obligations du gouvernement de TMX est florissant](#)

[Entretenir l'élan dans la négociation d'options sur actions canadiennes](#)

[Pourquoi les régimes de retraite australiens devraient investir dans des titres canadiens](#)

[Contrats à terme sur le taux CORRA \(CRA\) : en savoir plus](#)

Étapes et faits importants

Séances records pendant la négociation de nuit

- Les participants à l'étranger ont profité de **l'horaire de négociation de nuit** (de 20 h à 6 h [HE]) pour gérer leur exposition au Canada en dehors des heures de négociation locales. Depuis le T4 de 2021, la MX est ouverte 20,5 heures par jour. Pour en savoir plus, visitez le m-x.ca/yourtime/fr.
- Statistiques de la **négociation de nuit** :

| Produits | VQM au T3 de 2023 |
|-------------------|-------------------|
| Tous les produits | 16 k |
| BAX ¹ | 2 k |
| CGB | 10 k |
| CGF | 1 k |
| CGZ | 1 k |
| SXF | 2 k |

¹ L'heure d'ouverture pour les contrats BAX a été déplacée à 2 h (HE) au début d'octobre 2022.

Les activités ayant lieu pendant la négociation de nuit représentent environ 5 % du volume quotidien moyen de la MX pour les produits admissibles.

Nouveautés!

- Plus de contrats à terme de trois mois sur le taux CORRA ont été négociés de nuit au cours des derniers mois!
- La MX a mis en œuvre de nouveaux programmes de maintien de marché pour les principaux produits phares (contrats à terme sur obligations de 2 ans, de 5 ans et de 10 ans et contrats SXF) au début du T4 de 2022.

Transition du taux de référence (du CDOR au CORRA) et plan de mise en œuvre des clauses de repli

La MX veut faciliter l'accès et la transition au taux CORRA en développant un marché robuste et efficient pour les contrats à terme sur le taux CORRA. La MX a mis à jour son plan de mise en œuvre des clauses de repli pour les contrats BAX, qui décrit en détail le processus de conversion vers les contrats CRA et indique la date de conversion cible, qui est le 26 avril 2024. À cette date, la CDCC va convertir tous les contrats à terme BAX admissibles dont la date d'échéance est postérieure à juin 2024 en contrats à terme de 3 mois sur le taux CORRA (CRA) équivalents. Nous vous invitons à lire [ici](#) notre guide au sujet de cette conversion. Les mesures ci-dessous ont également comme objectif de soutenir l'écosystème CORRA :

- Ajout des écarts intermarchandises CRA/BAX sur le terminal Bloomberg (maintenant accessibles sous le nom de CORBA Comdty)
- Dispense de frais de négociation et nouveau programme de maintien de marché pour le contrat à terme d'un mois sur le taux CORRA (COA)
- Arrêt de l'inscription de nouvelles échéances pour le BAX et radiation de la cote des options mid-curve trimestrielles sur le BAX
- Inscription des options sur contrat à terme de 3 mois sur le taux CORRA (T1 de 2024²)

Lancement du contrat à terme d'un mois sur le taux CORRA (COA^{MC})

Le nouveau contrat à terme d'un mois sur le taux CORRA (COA) a été lancé le 23 janvier 2023. Il sert d'élément essentiel à l'élaboration du taux CORRA à terme, dont le lancement officiel a eu lieu en septembre. La cotation du produit est fondée sur la moyenne du taux CORRA composé quotidiennement au cours du mois du contrat. Pour en savoir plus, y compris pour obtenir des exposés de produit et la liste complète des caractéristiques, consultez la [page sur le produit COA](#) ou le [microsite consacré au taux CORRA](#).

² Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires.

Mises à jour sur le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans ([LGB^{MC}](#))

À compter du contrat de mars 2023, la période de livraison du contrat LGB est passé d'un mois complet à un seul jour, ce qui élimine l'option d'atout et stabilise le prix et le report du contrat. Parmi les avantages qui découlent de la liquidité fournie par Financière Banque Nationale et Valeurs mobilières Desjardins :

- Cours très favorables pour le contrat dont l'échéance est la plus rapprochée et le report trimestriel
- Offre robuste sur le marché des opérations sur la base
- [Davantage d'occasions de négociation](#)

Lancement prochain du contrat à terme sur indice de cours du bitcoin!

La MX a annoncé que le lancement du contrat à terme sur indice de cours du bitcoin aura lieu le mardi 16 janvier 2024. Le contrat est conçu pour répondre à la demande croissante du marché en matière de catégories d'actifs numériques, telles les cryptomonnaies. La négociation et le règlement de ce contrat réglé en espèces, qui procurera aux participants au marché une exposition aux fluctuations de la valeur du bitcoin fondée sur l'indice CoinDesk Bitcoin Price Index (XBX) sous-jacent, se feront en dollars américains, et sa compensation aura lieu à la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC).

La Bourse inscrira deux (2) contrats mensuels commençant par la date d'échéance de février 2024 ainsi que les stratégies intragroupes (écarts calendaires). Pour en savoir plus, consultez la [page d'accueil](#) du produit.

Lancement des enchères d'application garantie avec fonctionnalité d'amélioration du cours et stratégies d'options couvertes par des actions au T1 de 2024.

Les caractéristiques des nouvelles fonctionnalités seront annoncées au cours des prochaines semaines

Guide des caractéristiques : octobre

Environnement d'essai : fin novembre

Lancement du protocole : 1^{er} février 2024

La publication du protocole est prévue au premier trimestre de 2024, plutôt qu'au quatrième trimestre de 2023, afin de laisser plus de temps aux participants de se préparer à la mise à jour.

Nouvelles de la Division de la réglementation

• Fiche de rendement du participant

La Division a publié la fiche de rendement du participant pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 (circulaire [098-23](#)). Cette fiche d'évaluation semestrielle est un moyen utilisé par la Division pour communiquer ses observations aux participants agréés et aux participants agréés étrangers, à titre informatif seulement.

• Infolettre

La Division a publié son infolettre pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 (circulaire [099-23](#)). Publiée deux fois par année, cette infolettre sert à communiquer des informations générales concernant les activités réglementaires de la Division et à faire connaître les pratiques exemplaires en matière de conformité réglementaire.

• Décisions disciplinaires

Les décisions du Comité de discipline ont été publiées au troisième trimestre, à la suite des auditions tenues en vue d'accepter deux ententes de règlement. Pour en savoir plus, consultez les circulaires [094-23](#) et [112-23](#).

Toute l'information sur les activités de la Division ainsi que les publications de la Division (notamment une [foire aux questions et les lignes directrices](#)) se trouvent sur son [site Web](#).

Dernier webinaire de feuille de route du groupe d'utilisateurs des Services technologiques de la MX

Le webinaire trimestriel de feuille de route des Services technologiques du T3 de 2023 a eu lieu le 5 octobre 2023 et a rassemblé 60 personnes, dont 35 en présentiel. Il comptait moins de participants que d'habitude parce que son programme portait sur les questions techniques à la CDCC, tout particulièrement celles liées aux clauses de repli des contrats BAX. Ainsi, le webinaire était consacré aux changements du côté de la CDCC, notamment dans le contexte de la transition du BAX vers le CRA et la procédure de repli pour les contrats BAX à la CDCC, ainsi que des modifications prévues en lien avec le règlement à T+1 et du lancement des billets SGC. Le prochain webinaire aura lieu en décembre 2023.

Lancement d'un nouveau type d'ordre

Le 24 avril, la Bourse de Montréal a mis en œuvre un nouveau type d'ordre au marché pour les contrats BAX, CGB et SXF. Le nouvel ordre au mieux permet l'appariement et l'exécution à différents niveaux de cours (ou échelons de cotation) jusqu'à ce que l'ordre soit entièrement exécuté, dans la mesure où il y a suffisamment de liquidité dans le registre, ou jusqu'à ce que l'ordre atteigne une bande de protection extérieure, selon ce qui a été configuré pour l'instrument coté en question. Concernant les contrats BAX, les bandes de protection pour les six (6) mois d'échéance les plus rapprochés sont de 0,015 pour les positions simples, les stratégies et les écarts; pour les autres mois d'échéance, les bandes de protection sont de 0,03 pour les positions simples, les stratégies et les écarts. Pour ce qui est des contrats CGB, les bandes de protection sont de 0,16 pour les positions simples et de 0,08 pour les écarts. Enfin, pour les contrats SXF, les bandes de protection sont de 1,00 pour les positions simples et de 0,50 pour les écarts.

Mise en place du modèle d'établissement des marges brutes des clients (MBC) par la CDCC

Les MBC permettent de déclarer les positions plus précisément et rapidement, ce qui s'est reflété sur les déclarations d'intérêt en cours dès le soir du 3 avril 2023. Pour en savoir plus sur l'initiative des MBC, consultez l'avis opérationnel [2023-M24](#) et l'avis aux membres [2022-029](#).

Principaux avis de la MX

- Circulaire 101-23 : [Nouvelle classe d'options sur actions](#)
- Avis informationnel A23-007 : [Plan de mise en œuvre des clauses de repli pour les contrats BAX](#)
- Avis informationnel A23-006 : [Arrêt de l'inscription pour les contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois \(BAX\)](#)
- Avis informationnel A23-005 : [Ajout des écarts intermarchandises CRA/BAX sur le terminal Bloomberg](#)
- Avis informationnel A23-004 : [Activation des ordres au mieux à cours multiples avec protection](#)
- Avis informationnel A23-002 : [Exclusion de la nouvelle obligation de 30 ans du panier de livrables du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans de juin 2023](#)
- Avis informationnel A23-001 : [Inscription à la cote du contrat à terme d'un mois sur le taux CORRA \(COA\)](#)
- Avis informationnel 22-015 : [Modernisation et simplification de la facturation en 2023](#)
- Avis informationnel 22-014 : [Nouvelles stratégies intergroupes pour les contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada](#)
- Avis technique 22-013 : [Lancement de l'application Web de gestion des opérations](#)
- Avis technique 22-012 : [Rappel de la mise à niveau de protocoles 2022](#)

Le saviez-vous?

- En collaboration avec le Groupe de travail sur le TARCOT, la MX a tenu une série de webinaires sur la transition du taux CDOR au taux CORRA pour tenir les participants au marché au courant des principaux événements dans le domaine. [Inscrivez-vous dès aujourd'hui](#) et recevez une notification chaque fois qu'une webdiffusion est lancée.
- Les investisseurs peuvent consulter les derniers développements concernant le taux CORRA, y compris les dispositions et les initiatives liées à la transition des taux, sur le [microsite du contrat à terme sur le taux CORRA de la MX](#). Une foire aux questions, un aide-mémoire ainsi qu'un nouveau plan de mise en œuvre des clauses de repli sont à la disposition des investisseurs pour les aider à faire la transition.
- La MX offre des [options inscrites à la cote](#) sur quatre FNB de bitcoins et quatre FNB de cryptomonnaie Ether proposés par différents fournisseurs de FNB, ce qui permet aux investisseurs de profiter de la diversification et du potentiel de croissance des cryptomonnaies.
- Les ratios entre options de vente et options d'achat sont affichés quotidiennement dans la section de l'activité des marchés du [site Web de la MX](#).
- Les cotations en temps réel des cours acheteur et vendeur pour les options et des contrats à terme canadiens sont disponibles dans le site Web de la MX. [Inscrivez-vous](#) pour obtenir un compte gratuit et créer un portefeuille de cotations personnalisé qui vous permettra de suivre facilement vos positions sur options et sur contrats à terme.

Pour plus d'information

DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT

irderivatives@tmx.com

DÉRIVÉS SUR ACTIONS

equityderivatives@tmx.com



m-x.ca

 m-x.ca/linkedin

© Bourse de Montréal Inc., 2023. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, de distribuer, de vendre ou de modifier le présent document sans le consentement préalable écrit de Bourse de Montréal Inc. Les renseignements qui figurent dans le présent document sont fournis à titre d'information seulement. Ni Groupe TMX Limitée ni ses sociétés affiliées ne garantissent l'exhaustivité des renseignements qui figurent dans le présent document et ne sont responsables des erreurs ou des omissions que ceux-ci pourraient comporter ni de l'utilisation qui pourrait en être faite. Le présent document ne vise pas à offrir des conseils en placement, en comptabilité ou en fiscalité ni des conseils juridiques, financiers ou autres, et l'on ne doit pas s'en remettre à celui-ci pour de tels conseils. L'information présentée ne vise pas à encourager l'achat de titres inscrits à la Bourse de Montréal, à la Bourse de Toronto ou à la Bourse de croissance TSX. Le Groupe TMX et ses sociétés affiliées ne cautionnent ni ne recommandent les titres mentionnés dans le présent document. BAX, CGB, CGF, CGZ, COA, CRA, LGB, OBX, SXF, Bourse de Montréal et MX sont des marques de commerce de Bourse de Montréal Inc. TMX, le logo de TMX, « The Future is Yours to See. » et « Voir le futur. Réaliser l'avenir. » sont les marques de commerce de TSX Inc. et elles sont utilisées sous licence.

* L'indice S&P/TSX 60 (l'« indice ») est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou de ses sociétés affiliées (« SPDJI ») et de TSX Inc. (« TSX »). Standard & Poor'sSM et S&PSM sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »); Dow JonesSM est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et TSX^{MD} est une marque déposée de TSX. SPDJI, Dow Jones, S&P, leurs sociétés affiliées respectives et la TSX ne soutiennent, ne cautionnent, ne vendent, ni ne promeuvent aucun produit fondé sur l'indice, ne font aucune déclaration quant au bien-fondé d'un placement dans un tel produit et ne peuvent être tenues responsables d'erreurs, d'omissions ou d'interruptions touchant l'indice ou les données y afférentes.